

Le Burundi connaît un taux de reboisement de 5%

PANA, 05/06/2008 Bujumbura, Burundi - Le Burundi connaît un taux de reboisement de 5%, soit une superficie légèrement supérieure à 176.000 hectares, a annoncé, jeudi, le ministre burundais de l'Environnement, de l'Aménagement du territoire et des Travaux publics, Anatole Kanyenkiko. Le responsable burundais, qui s'exprimait à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'environnement qui coïncide, chaque année au Burundi, avec le lancement d'une nouvelle campagne sylvicole nationale, a précisé que le taux de reboisement était passé de 3% en 1978, à 8%, en 1992, avant de rechuter à 5% durant la décennie écoulée, à cause de la guerre civile qui, a-t-il dit, n'a pas épargné l'environnement.

Sur les trois dernières années d'accalmie, le programme national de reboisement a repris et a permis de produire plus de 74 millions d'arbustes qui habillent aujourd'hui une partie des zones les plus découvertes du pays, à en croire toujours le ministre Kanyenkiko. A long terme, le programme va se poursuivre à un rythme encore plus soutenu et le pays pourrait facilement disposer d'une superficie boisée de 704.000 hectares à l'horizon 2020, a-t-il projeté. "Les forêts constituent la meilleure garantie contre le réchauffement de la terre et peuvent également contribuer à une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère", a expliqué le ministre Kanyenkiko. Une campagne accrue de sensibilisation des populations à la conservation de la nature s'avère tout aussi nécessaire et certaines mesures ont été prises comme l'obligation faite aux citoyens de remplacer systématiquement chaque arbre abattu par un autre, a rappelé le ministre. Des fours solaires et des foyers améliorés moins gourmands en énergie sont également en cours d'expérimentation pour alléger la forte pression des ménages sur les ressources forestières, a-t-il poursuivi. La pression sur les ressources forestières est en effet considérable au Burundi où 96% des sources traditionnelles d'énergie proviennent du charbon de bois, 2,5% des produits pétroliers et 0,6% de l'électricité, d'après les statistiques officielles.